

édito

PAR MAGALI GODIN

“ Chers, chères dirigeant(e)s ”

La professionnalisation est en marche, et vous en êtes les acteurs. Le CQP est un cap important à passer pour que le badminton puisse jouer dans la cours des grands.

A l'heure des rythmes scolaires, il est urgent de pouvoir proposer aux collectivités des encadrants qui pourront amener les plus jeunes à s'initier au badminton et à découvrir nos structures par la suite. Cet encadrement pour lequel il est parfois si difficile de s'engager financièrement trouvera des ressources supplémentaires par le biais de ce dispositif. N'attendez plus pour vous engager dans la démarche et motiver vos jeunes – ou vos moins jeunes – pour s'inscrire aux formations CQP. Et comme la Ligue du Centre, nous ne pouvons que vous encourager à organiser ces formations près de chez vous afin de faciliter l'accès à vos stagiaires.

En marge de notre dossier, vous trouverez des informations sur la journée des présidents, 2ème édition, le mercredi 22 octobre au CNOSF à l'occasion des YIFB. Nous vous attendons nombreux pour échanger sur les problématiques du terrain. L'après-midi à Coubertin vous permettra d'accéder également au nouveau stand fédéral, à l'animation L'esprit Bad et bien entendu au spectacle qui se déroulera sur les cours avec les meilleurs joueurs mondiaux.

Bonne lecture!

Magali GODIN
Vice-Présidente FFBaD
Secteur Communication, Marketing,
Événementiel



CÔTÉ DIPLÔME

La stratégie du CQP

Attendu depuis quelques temps comme le messie par toute la communauté badiste, le Certificat de Qualification Professionnelle animateur de badminton devient enfin concret. Le point avec Stéphane CORVEE, vice-président délégué à la formation et à l'emploi.

Depuis la parution au Journal Officiel du 18 avril 2013 puis de son ajout le 11 juillet 2013 à l'annexe II.1 de l'article A-212-1, ce CQP animateur de badminton représente aujourd'hui le premier niveau de diplôme permettant à des animateurs sportifs d'exercer contre rémunération. Compte tenu des enjeux de la qualification dans le secteur sportif et particulièrement dans le badminton, en septembre 2013, le conseil d'administration a validé le fait que FORMABaD pilote nationalement les différentes formations du CQP et conventionne avec les territoires pour leur mise en œuvre.

Depuis ces dates, et afin de répondre aux attentes nombreuses de la part des territoires (employeurs et candidats), le secteur formation de la FFBaD, FORMABaD, n'a cessé d'œuvrer pour proposer des actions coordonnées qui permettront de déployer cette qualification dans le respect de la délégation donnée par la branche et des intérêts du développement des différentes structures du badminton.

En cohérence avec le projet fédéral badminton 3.0 objectif club, l'arrivée du CQP va répondre à trois enjeux cruciaux pour notre développement :

“Le CQP répond à trois enjeux cruciaux de développement.”

- offrir à nos clubs la possibilité de franchir une étape dans leur projet de structuration et notamment vers de nouveaux publics,
- permettre de donner aux candidats un tremplin vers le diplôme d'état (D.E).
- Enfin, avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, s'ouvrir plus aisément au public de l'école.

CÔTÉ TERRITOIRE

UN CQP pour quoi faire ?

Le CQP, s'il n'est pas la priorité de la FFBA D pour professionnaliser l'encadrement du badminton (c'est le DEJEPS qui tient ce rôle), reste une opportunité à exploiter.

Pour rappel, un CQP animateur de Badminton peut contre rémunération « encadrer en autonomie des séances collectives de badminton, de l'initiation au premier niveau de compétition » (cf. avenant 60 de la CCNS). Si certains pointent le fait de ne pouvoir prendre en charge des séances d'entraînement, l'accent doit plutôt être mis sur les possibilités offertes. Et elles sont très intéressantes.

Tout d'abord l'encadrement de l'ensemble des licenciés non compétiteurs qui constituent une grande proportion de nos pratiquants. Le titulaire du CQP est formé à leurs attentes et peut leur proposer un contenu et des situations adaptés tout en les intégrant à la vie du club. A la clé : une fidélisation accrue sur les créneaux et de nouveaux bénévoles actifs.

Ensuite l'encadrement des écoles de jeune. Les jeunes sont au cœur du projet de la FFBA D et de ses clubs. Le CQP, formé aux spécificités du jeune public et au Dispositif Jeunes, sera en mesure de proposer des contenus de qualité pour une grande partie des jeunes du club et pourra faire passer les plumes jusqu'à la rouge. Il sera intégré dès la saison prochaine à la labellisation EFB.

C'est enfin l'encadrement hors du club, avec en ligne de mire les nombreuses demandes des communes dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Un CQP peut réglementairement être proposé pour ce type d'intervention. Il faut donc en profiter !

Il est important de mettre en évidence un dernier aspect : si le CQP est destiné à des intervenants ponctuels il peut également être mobilisé dans une perspective de professionnalisation progressive. Il peut permettre de se faire une première expérience dans l'encadrement et d'envisager

par la suite un DEJEPS pour ceux qui souhaitent en faire leur métier à temps plein. C'est dans cette logique que FormaBad propose cette saison une préformation au DEJEPS qui inclue le CQP. ■

DEJEPS = Diplôme d'Etat de la Jeunesse et e l'Education Populaire et du Sport



CÔTÉ TERRITOIRE (BIS)

Retour d'expérience

La ligue du Centre s'est lancée dans l'aventure CQP. Le point avec Julien POURCELOT, agent de structuration.

Nous nous sommes positionnés très tôt sur le CQP Court (Accessible aux titulaires du Moniteur) car nous savons qu'il y avait une attente forte.

Mais le timing serré et les exigences de la formation professionnelle n'ont pas permis de remplir cette première session. Néanmoins, les différentes étapes du déroulement du CQP ne nous sont plus inconnues et ce sera un avantage majeur pour les futures sessions.

On constate que l'organisation est assez lourde, c'est donc un plus de pouvoir être épaulé par FormaBad même si la cogestion de la formation a été compliquée au début. Désormais, nous avons le recul nécessaire pour les prochaines sessions de formation.

La formation 2014 a lieu au CREPS de la Région Centre à Bourges, c'est un équipement vraiment confortable pour la mise en place de formation. Certains stagiaires viennent de très loin, c'est intéressant de pouvoir les accueillir dans une telle structure. Ils sont 8 à prendre part à la nouvelle aventure suite aux tests de sélection, qui se sont déroulés le 30 août dernier. Le premier week-end

a eu lieu les 13 et 14 septembre 2014, le second aura lieu les 1 et 2 novembre 2014. Nous espérons pouvoir certifier tout le monde avant le 18 décembre, date du jury plénier qui entérinera les résultats des certifications. ■



Jérôme CAREIL, Directeur de Formabad

Jérôme Careil est directeur de Formabad, le secteur formation de la Fédération Française de Badminton. Fin 2014, l'organisme porte la première formation au CQP (Certificat de Qualification Professionnelle), qui permet de



se former à l'animation des séances de publics non-compétiteurs.

Concrètement, le CQP c'est quoi ?

JC : Le CQP est une qualification de la branche «sport» qui permet de demander une carte professionnelle afin d'encadrer contre rémunération

des séances collectives de badminton, de l'initiation au premier niveau de compétition. Il se place au premier niveau de la filière de qualifications professionnelles,

avant le DEJEPS, qui permet d'encadrer toutes les pratiques et le DESJEPS qui prépare à l'encadrement de badiste de Haut Niveau notamment. A la différence des deux autres, le CQP s'adresse à un public non-compétiteur que, traditionnellement, les clubs ne vont pas penser à encadrer immédiatement. Or, dans le cadre du développement du badminton en général, il est fondamental de savoir s'occuper de ce public, qui est une immense partie de nos licenciés !

Comment s'articule l'offre de formation fédérale autour du CQP ? ?

JC: Nous proposons actuellement deux types de formation : un CQP « classique » qui comporte 140 heures de cours et 60 heures d'alternance en club, et un CQP « court » qui s'adresse aux détenteurs du diplôme de Moniteur, et qui comprend 35 heures de formation et 15 heures d'alternance. Globalement, le niveau d'entrée pour la formation complète est celui du module technique. Dans le barème

des salaires de la convention collective du sport, le CQP est répertorié dans le groupe 3.

Quelles sont vos attentes quant à la mise en place du CQP sur le territoire ?

JC : Formabad porte les formations au niveau national, mais nous nous appuyons sur les ligues pour l'organisation et la mise en œuvre pédagogique sur le territoire. Aujourd'hui, nous cherchons donc des ligues qui veulent se positionner sur l'accueil d'une des deux formations. Un certain nombre d'entre elles, comme Rhône-Alpes ou Île-de-France, étudient le fait de s'investir dans le CQP courant 2015, mais nous avons encore besoin

du concours de plusieurs ligues, car nous manquons de moyens humains pour développer l'offre de formation.

Quelles sont les prochaines dates de formation ?

JC : La première formation classique du CQP «Animateur de Badminton» portée par FormaBad débutera en novembre aux alentours de Toulouse. Cette formation s'étalera sur 4 semaines. Nous allons également mettre en place pour la saison une préformation au DEJEPS à Bourges. Cette formation, qui s'étalera sur six mois, intègre le CQP afin d'ouvrir des droits aux stagiaires pour l'encadrement rémunéré. Attention, il ne s'agit pas d'une formation spécifique au CQP. La formation se destine à des personnes qui veulent se diriger vers le DEJEPS ! Quoi qu'il en soit, sur l'année 2015, nous allons clairement monter en régime sur le volet du CQP. De nombreuses formations vont voir le jour et nous communiquerons toutes les dates sur le site fédéral. ■

Contacteur Formabad

Jérôme Careil, directeur
jerome.careil@ffbad.org / 07 60 72 73 21
Pauline Pen, assistante formation
pauline.pen@ffbad.org / 01 49 21 09 44

Le même certificat médical pour tous

Depuis le 1er septembre, le certificat médical sera le même pour tous les licenciés pratiquants quel que soit leur âge. Il n'y aura donc plus aucun «certificat de surclassement».

Nouveauté pour la saison 2014/2015, le certificat médical devient unique et commun quel que soit l'âge du licencié pratiquant. Un vétéran présentera ainsi à son médecin le même formulaire qu'une poussine.

Le consensus médical a en effet évolué : un examen médical adapté à l'âge du licencié doit prononcer ou non l'absence de contre-indication, mais cet examen ne saurait aujourd'hui résulter en une interdiction purement médicale de jouer contre d'autres classes d'âge.

Tous les certificats médicaux de surclassement disparaissent donc le 31 août ! Il n'y a plus qu'un seul certificat, commun à tous. Attention, le formulaire proposé par la FFbAd est obligatoire, et il doit être présenté au médecin avant l'examen (à télécharger ICI)

Si vous vous êtes déjà rendu chez votre médecin, pas de panique. Le certificat du médecin peut être établi sur papier libre ou ordonnance mais le formulaire fédéral doit être complété et signé par le joueur ou son représentant légal.

Il y aura toujours des compétitions par catégories d'âge (tableau cadets, ouvert ou non à des plus jeunes, par exemple), à côté d'épreuves où on recherchera des niveaux de jeu homogènes sans forcément tenir compte des âges.

Ainsi, toutes les compétitions (tournois, inter-clubs, championnats) devront inclure dans leur règlement particulier les éventuelles limitations d'âge (exemple un tableau minimes ouvert aux benjamins, mais pas à des plus jeunes ; ou un tableau ouvert à tous âges à partir des minimes, sous réserve d'un classement maximum, ou d'un classement minimum, etc.). À défaut de ces précisions dans le règlement particulier, les joueurs de tous âges auront le droit de s'inscrire.

URGENT

Recherche organisateur

La FFBaD recherche toujours un organisateur pour les Championnats de France 2015 qui auront lieu du jeudi 29 janvier au 01 février prochains. Cette compétition est la vitrine du badminton français. C'est un outil au service de votre développement. Avec une diffusion sur internet et un intérêt médiatique, les Championnats de France vous permettront d'offrir à vos licenciés et partenaires institutionnels le meilleur du badminton tricolore. Lancez-vous dans l'aventure. Pour toutes informations, contactez Louis KNUSMANN.

CONCOURS

Challenge club

Le Challenge Club est un challenge billetterie pour les clubs de la FFBaD qui récompensera le club qui aura acheté le plus grand nombre de billets pour les Yonex IFB. Un classement par Ligue sera établi, puis un classement national afin de décerner les lots offerts par le partenaire titre de l'événement Yonex ainsi que par la FFBaD. Tous les clubs affiliés peuvent participer. Plus d'informations ICI

AGENDA

Le salon des maires

La FFBaD sera présente au Salon des Maires les 25, 26 et 27 novembre prochain à la porte de Versailles (Paris) pour rencontrer les maires de vos communes. N'hésitez pas à les solliciter et à nous informer de la présence de vos élus.

CÔTÉ VESTIAIRE

Journée des Présidents, épisode 2

Pour la deuxième année consécutive, à l'occasion des Yonex IFB, tous les présidents de clubs, de comités et de ligues sont invités à un temps d'échange et de partage lors de la journée des présidents.

Vous étiez plus de 200 à avoir répondu présents l'année dernière, pour la présentation du projet associatif «Badminton 3.0, objectif clubs».

Pour cette nouvelle édition, le président Richard REMAUD - qui a souhaité pérenniser cette journée-, vous attend encore plus nombreux au CNOSEF le mercredi 22 octobre pour évoquer avec vous le badminton de demain. La matinée sera principalement consacrée à l'emploi, un des trois piliers du projet fédéral.

Cette année, la FFBaD a lancé son plan emploi club visant à favoriser la création d'emploi dans les clubs. Vingt structures, toutes différentes, ont été retenues et ont obtenu une aide financière globale de 15 000 répartie sur 3

ans. L'objectif est de permettre à ces clubs de se structurer, de développer leurs activités et de porter leur projet associatif avec ambition. Ce plan emploi qui est reconduit chaque saison verra 20 nouveaux lauréats bénéficier de cette aide à partir de septembre 2015.

Après ces temps de partage, un moment de convivialité sera proposé et tous les présidents présents seront invités à rejoindre Coubertin pour assister aux Yonex IFB lors de l'après midi.

Cette grande fête permettra de rassembler toute la famille du badminton.

Nous vous attendons donc nombreux le 22 octobre prochain. ■



© Christophe PETIT-TESSON

La lettre du Dirigeant de la FFBAD

association déclarée, habilitée par arrêté ministériel du 15 décembre 2008 (SJSV 0830796A).
9/11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex.
Tél. : 01 49 45 07 07 Courriel : ffbad@ffbad.org

Directeur de la publication : Richard REMAUD
Directrice de la rédaction : Magali GODIN
Comité de rédaction : Magali GODIN, Ludivine LATTAT, Didier BEUVELOT et Pascal BILDSTEIN
Ont collaboré à ce numéro : Jerome CAREIL, Stéphane CORVEE et Anthony GUIDOUX,

Disponible gratuitement sur le site de la Fédération Française de Badminton www.ffbad.org

